UE Clinique

ECTS
14 crédits

Composante
UFR Médecine

Diplômes intégrant cet élément

- Diplôme d'Etat Infirmier en pratique avancée en santé

Langue(s) d'enseignement: Français

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Description

Cet enseignement est destiné à :

- connaître et analyser la sémiologie des pathologies listées dans la mention pathologies chroniques stabilisées
- comprendre les relations entre les pathologies et leurs marqueurs biologiques (valeurs physiologiques et pathologiques) –
- connaître les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des médicaments
- connaître les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique
- connaître les différents mécanismes d'actions des médicaments et autres produits de santé ainsi que les risques de toxicité
- connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies
- connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes
- connaître les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale
- connaitre les comportements des patients atteints des pathologies visées.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 novembre 2020

A l’issue de cette UE, l'apprenant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Evaluer l’état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées

- Analyser et évaluer l’état de santé dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales...) tout au long de son parcours et la situation de la personne en prenant en compte le contexte de vie, les différentes pathologies et les différents traitements, notamment grâce à l’évaluation au domicile du patient.

- Définir des actions de prévention pertinentes (vaccinations recommandées, dépistage organisé de cancers, recherche d’infections sexuellement transmissibles, facteurs de risque cardio-vasculaires, addictions) et en assurer le suivi.

- Identifier les examens et tests à réaliser en fonction de la pathologie et les mettre en œuvre.

- Identifier par un questionnement adapté, en face-à-face ou à distance, des

événements de vie pouvant avoir un impact sur la situation du patient.

- Repérer des événements indésirables associés aux soins et contribuer au bilan préparatoire à la déclaration par le médecin traitant.

- Identifier les troubles cognitifs par un questionnement adapté et un examen clinique.

- Évaluer l’état nutritionnel et interpréter l’évaluation paraclinique de l’état nutritionnel.

- Évaluer la perte d’autonomie et ses conséquences à l'aide d'échelles et grilles validées et adaptées au contexte (notamment échelles de mesure des capacités fonctionnelles, sommeil, état nutritionnel, qualité de vie).

- Analyser les besoins en soins de support et en accompagnement social aux différentes étapes du parcours de soins et savoir orienter la personne en conséquence.

- Évaluer, par un questionnement adapté et par l’examen clinique, l’observance, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements.

- Analyser les risques de décompensation potentiellement liés à la non prise du traitement, à la consommation d’alcool et autres substances, aux changements de conditions de vie ...

- Identifier les complications et les risques de complication liés à la pathologie du patient.

- Identifier les situations d’urgence et prendre les mesures appropriées.

- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l’évaluation globale de son état de santé

- Analyser la pertinence de la prescription d’examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation du patient.

- Analyser la pertinence du renouvellement de traitement médicamenteux et les adaptations nécessaires du dosage et de l’heure de prise à partir de l’analyse de l’état de santé du patient.

- Analyser l’activité physique et la pratique sportive et évaluer les besoins.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 novembre 2020

- Analyser la pertinence du renouvellement de prescription médicale d’actes infirmiers.

- Analyser la pertinence du renouvellement de prescription et les adaptations nécessaires de la posologie d’aliments diététiques destinés à des fins médicales spécialisées, de dispositifs médicaux, de dispositifs d’aide à la vie.

- Analyser et évaluer la perte d'autonomie et identifier les démarches administratives permettant l’obtention d’aides au maintien à domicile.

- Définir un projet de soin dans des situations complexes : troubles du comportement, refus de soin, dénutrition, douleur, fin de vie ...

- Définir un projet de soin portant sur les modifications thérapeutiques des modes de vie en fonction de la pathologie.

Période : Semestre 3

Infos pratiques

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 novembre 2020